



EXTRAIT  
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 OCTOBRE 2018

Election d'un membre pour faire partie du Conseil municipal

---

En application de l'article 8 de la loi sur l'administration des communes genevoises,  
M. Manuel ALONSO UNICA (Hors parti) a prêté serment pour faire partie du Conseil  
municipal, en remplacement de Mme Amanda GAVILANES.

\_\_\_\_\_

certifié conforme

La Secrétaire :

Sophie Courvoisier

Le Président :

Eric Bertinat